



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



23036594

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

12 Mars 2023

ENREGISTREMENT
Greffe

N° d'entreprise : 0864 618 111

Nom

(en entier) : **STEF Transport Nazareth**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Zénobe Gramme 13, B-1480 Tubize**

Objet de l'acte : Prise d'acte de la démission de M. Gauthier MOREL DE WESTGAVER de ses fonctions d'administrateur & d'administrateur délégué - Pouvoirs spéciaux pour les formalités de publication et administratives.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 13 février 2023.

Après délibération, le conseil d'administration a :

- PRIS ACTE de la démission de M. Gauthier MOREL DE WESTGAVER de ses fonctions d'administrateur & d'administrateur délégué, le 10 février 2023, à 00h00.

- DECIDE d'octroyer des pouvoirs spéciaux à Johan Lagae et Els Bruls, élisant domicile avenue de Tervueren 2, 1040 Bruxelles, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec pouvoir de substitution, en vue d'accomplir (i) les formalités de publication nécessaires ou utiles relatives aux décisions susmentionnées, y compris la préparation et la signature de tout document ou formulaire (de publication) requis, et le dépôt de tels documents et formulaires auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, (ii) toutes les formalités (entre autres auprès d'un guichet d'entreprises) nécessaires ou utiles afin d'assurer la mise à jour de l'information de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, et (iii) toutes les formalités, le cas échéant, auprès de l'administration de la TVA ou l'administration fiscale, la Banque Nationale de Belgique, les autorités de la sécurité sociale, les secrétariats sociaux et toute autre institution, administration, autorité ou entité, publique ou privée (y compris les employés, les clients, les fournisseurs, les créanciers, les débiteurs, et toute autre partie intéressée).

Pour extrait conforme,

Johan Lagae

Avocat - Mandataire spécial.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).